

# Chapitre 24

## Sur la grandeur romaine

1. Je ne dirai qu'un mot sur ce vaste sujet, pour montrer la sottise de ceux qui mettent sur le même pied les médiocres grandeurs de notre temps. Au septième livre des lettres familières de Cicéron (et que les érudits leur ôtent ce surnom de « familières » s'ils le veulent, car en fait il n'est pas très justifié ; et ceux qui au lieu de « familières » ont préféré « à ses familiers » peuvent tirer quelque argument en leur faveur de ce que dit Suétone dans sa « Vie de César », qu'il y avait un volume de lettres de lui portant le titre « à ses familiers »), dans ces lettres, donc, il en est une qui s'adresse à César, alors en Gaule, et dans laquelle Cicéron reprend ces mots, qui figuraient à la fin d'une autre lettre que César lui avait envoyée : « *Quand à Marcus Furius que tu m'as recommandé, je le ferai roi de Gaule ; et si tu veux que je distingue un autre de tes amis, envoie-le moi.* »

Cicéron [106]  
*Correspond.*,  
livre VII,  
lettre 5.

2. Il n'était pas nouveau pour un simple citoyen romain comme César l'était alors, de distribuer des royaumes : en effet, il avait ôté le sien au roi Dejotarus pour le donner à un gentilhomme de la ville de Pergame nommé Mithridate. Et ceux qui ont écrit sa biographie ont fait état de plusieurs royaumes vendus par lui. Suétone dit même qu'il obtint du roi Ptolémée la somme de trois millions six cent mille écus, somme bien proche du montant de ce

qu'aurait donné la vente de son propre royaume<sup>1</sup>.

Claudien [22]  
I, 203.

À tant la Galatie, à tant le Pont, à tant la Lydie.

**3.** Marc-Antoine disait que la grandeur du peuple romain ne se montrait pas tant par ce qu'il prenait que par ce qu'il donnait. Et pourtant, un siècle auparavant, ce peuple-là s'était emparé d'un royaume si puissant que, de toute son histoire, il n'est aucun signe que je connaisse qui ait porté plus haut sa réputation. Antiochus possédait toute l'Égypte ; il s'apprêtait à conquérir Chypre et d'autres restes de cet Empire. Pendant qu'il remportait des victoires, C. Popilius vint le trouver de la part du Sénat, et de prime abord, refusa de lui serrer la main, avant qu'il n'ait lu la lettre qu'il lui apportait. Après l'avoir lue, le roi dit qu'il allait y réfléchir. Popilius entoura avec une baguette l'endroit où se trouvait le prince, en lui disant : « Donne-moi une réponse que je puisse rapporter au Sénat avant que tu ne sortes de ce cercle. » Antiochus, choqué par la brutalité d'un ordre si pressant, répondit, après avoir un peu réfléchi : « Je ferai ce que le Sénat me commande. » Alors Popilius le salua comme un ami du peuple romain. Avoir renoncé à un si grand royaume, et à une prospérité si prometteuse, à cause de trois traits d'écriture ! Il eut bien raison, par la suite, d'envoyer ses ambassadeurs dire au Sénat qu'il avait reçu leurs ordres avec le même respect que s'ils étaient venus des dieux immortels.

**4.** Tous les royaumes qu'Auguste avait acquis par le droit de la guerre, il les rendit à ceux qui les avaient perdus, ou en fit présent à des étrangers. Et à ce propos, Tacite, parlant du roi d'Angleterre Cogidunnus, nous fait sentir, par un trait remarquable, cette extraordinaire puissance : « Les Romains, dit-il, avaient l'habitude, depuis toujours, de laisser les rois qu'ils avaient vaincus en possession de leur royaume, mais soumis à leur autorité, afin d'avoir même des rois comme instruments de servitude : « *Ut haberent instrumenta servitutis et reges*<sup>2</sup>. »

Tacite [100]  
XIV.

**5.** Il est probable que Soliman, que nous avons vu faire libéralement don du royaume de Hongrie et d'autres états, suivait

1. Le sens de la phrase n'est pas très clair : à quoi se rapporte « qui » ? Je suis ici la leçon de P. Villey ([56] p. 686), qui met en note : « ce qui », et ajoute « De pareilles exactions équivalaient presque à la vente du royaume ».

2. Montaigne a traduit d'abord lui-même la citation.

plutôt ce principe que ce qu'il alléguait comme raison à cela, à savoir qu'il était las et accablé de tant de monarchies et de puissance, acquises par sa vertu où du fait de celle de ses ancêtres.



# Chapitre 25

## Qu'il ne faut pas contrefaire le malade

1. On trouve dans Martial un épigramme que je place parmi les meilleurs (car il y en a chez lui de toutes sortes), et dans lequel il raconte plaisamment l'histoire de Cœlius qui, pour ne pas avoir à faire la cour à quelques grands personnages de Rome, se trouver là à leur lever, les assister et les suivre partout, fit mine d'avoir la goutte. Pour rendre son excuse plus vraisemblable, il se faisait pommader les jambes, les tenait enveloppées, et imitait parfaitement le port et la contenance d'un homme goutteux. Pour finir, le hasard fit qu'il le devint pour de bon.

*Combien puissants sont les soins et l'art d'imiter la douleur !  
La goutte de Cœlius a cessé d'être feinte.*

Martial [51]  
VII, XXXIX,  
8.

2. J'ai vu quelque part chez Appien<sup>1</sup>, il me semble, une histoire du même genre : un homme qui voulait échapper aux proscriptions des triumvirs de Rome, pour échapper à ceux qui le poursuivaient, se tint caché et déguisé, et de plus eut l'idée de contrefaire le borgne. Quand il put recouvrer un peu de liberté, et qu'il voulut ôter l'emplâtre qu'il avait longtemps porté sur l'œil, il dut constater que son œil avait effectivement perdu la vue sous ce masque. Il est possible que l'action de la vue se soit comme affaiblie pour avoir été si longtemps sans s'exercer, et que toute la force visuelle se soit reportée sur l'autre œil : nous sentons en effet très nettement que l'œil que nous tenons couvert reporte sur

---

1. Historien, né à Alexandrie, qui vécut à Rome au II<sup>e</sup> siècle. Son *Histoire romaine* fournit de précieux renseignements sur les peuples vaincus par les Romains.

son compagnon une partie de son effort, de telle sorte que celui qui reste grossit et enfle. Il en est de même de l'oisiveté, qui avec la chaleur des bandages et des médicaments, avait fort bien pu attirer quelque humeur goutteuse au goutteux de Martial.

Froissart [30]  
I, 24.

**3.** J'ai lu dans Froissart qu'une troupe de jeunes gentils-hommes anglais avait fait vœu de porter l'œil gauche bandé jusqu'à ce qu'ils fussent passés en France, et eussent accompli quelque fait d'armes contre nous. Et je me suis souvent amusé en pensant qu'il eût pu leur arriver la même chose qu'aux autres, et qu'ils se fussent trouvés tous borgnes en retrouvant leurs maîtresses, pour lesquelles justement ils avaient tenté cette entreprise !

**4.** Les mères ont raison de gronder leurs enfants, quand ils contrefont les borgnes, les boiteux, les bigleux et autres défauts physiques ; car outre le fait qu'un corps tendre peut ainsi prendre un mauvais pli, on dirait que, je ne sais comment, le sort semble s'amuser à nous prendre au mot ; et j'ai entendu raconter plusieurs histoires de gens devenus malades parce qu'ils avaient voulu se faire passer pour tels.

**5.** De tout temps, j'ai pris l'habitude d'avoir à la main une badine ou un bâton, à cheval comme à pied, trouvant même cela élégant, et m'en servant d'appui, avec une contenance affectée. Certains m'ont averti que le destin pourrait bien tourner un jour cette coquetterie en nécessité... Mais je me rassure en me disant que je serais dans ce cas le premier de ma lignée à être goutteux.

**6.** Mais allongeons un peu ce chapitre en lui collant une pièce de plus à propos de la cécité. Pline parle d'un homme qui, se croyant aveugle en rêvant, se réveilla réellement ainsi le lendemain, sans avoir été malade auparavant. La puissance de l'imagination est bien capable de provoquer cela, comme je l'ai dit ailleurs<sup>1</sup>, et Pline semble être de cet avis. Mais il est plus vraisemblable que ce sont certains mouvements internes du corps, dans lesquels les médecins pourront déceler s'ils le veulent la cause de sa cécité, qui furent à l'origine de son rêve.

Sénèque [96]  
L.

**7.** Ajoutons encore cette histoire, sur un sujet voisin, racontée par Sénèque dans l'une de ses lettres : « Tu sais, dit-il,

---

1. Dans le livre I, chap. 20.

écrivait à Lucilius, que Harpaste, la folle<sup>1</sup> de ma femme, est demeurée chez moi ; c'est par obligation testamentaire, car je n'ai pas de goût pour ces monstres, et si je veux rire d'un fou, je n'ai pas à chercher loin : je ris de moi-même. Cette folle, donc, a subitement perdu la vue. Ce que je te raconte est étrange, mais vrai : elle ne se rend pas compte qu'elle est aveugle, et réclame sans cesse à son serviteur de la faire sortir de ma maison disant qu'elle est obscure... ! Mais ce dont nous rions chez elle, je te prie de croire que cela arrive à chacun de nous : personne ne se croit avare, personne ne se croit envieux. Et si les aveugles réclament un guide, nous nous fourvoyons de nous-mêmes. Je ne suis pas ambitieux, disons-nous, mais à Rome, on ne peut vivre autrement. Je ne suis pas dépensier, mais la ville m'oblige à dépenser beaucoup. Ce n'est pas ma faute si je suis coléreux, si je n'ai pas encore établi de ligne de conduite pour ma vie : c'est la faute à la jeunesse. Ne cherchons pas hors de nous notre mal, il est en nous, il est planté dans nos entrailles. Et le fait même de ne pas nous sentir malades nous rend la guérison plus difficile. Si nous ne commençons pas de bonne heure à nous soigner, quand parviendrons-nous à guérir tant de plaies et de maladies ? Nous avons pourtant un remède très doux : la philosophie. Car si avec les autres on ne tire du plaisir qu'après la guérison, avec celui-là, on a du plaisir et on guérit en même temps. » Voilà ce que dit Sénèque, et il m'a emporté un peu loin de mon propos. Mais on ne perd pas au change.

---

1. En réalité une naine ; c'était, semble-t-il, l'usage d'en adopter dans les riches familles.





# Chapitre 26

## Sur le rôle des pouces

1. Tacite raconte que chez certains rois barbares, pour sceler fermement un engagement, la coutume consistait à joindre étroitement les mains droites et à entrelacer les pouces ; et quand à force de les serrer, le sang s'était amassé à leur extrémité, on les leur piquait avec quelque pointe légère, et ils se les suçaient mutuellement.

2. Les médecins disent que les pouces sont les maîtres-doigts de la main, et que leur étymologie latine vient de « pollere », que les Grecs appellent « ἀντίχειρ » c'est-à-dire « autre main<sup>1</sup>. » Et il semble bien que parfois les Latins prennent aussi ce mot au sens de « main entière ».

*Ni l'excitation d'une voix enjôleuse, ni la caresse d'un pouce,  
Ne parviennent à la faire se dresser<sup>2</sup>.*

Martial [51]  
XII, 98, vv.  
8-9.

C'était à Rome un signe de faveur, que de comprimer et abaisser les pouces,

*Ceux qui admirent ton jeu applaudiront de leurs deux pouces.*

Horace [35] I,  
18, v. 66.

---

1. Le premier sens de « anti » est « en face de ». Dans les éditions précédentes, Montaigne expliquait cette étymologie ainsi: « qui signifie exceller sur les autres. »

2. A. Lanly traduit : « Elle n'a besoin ni de l'excitation d'une voix charmeuse ni de la caresse d'un pouce délicat pour se dresser ». Mais le contexte de l'épigramme (licencieux !) indique plutôt le sens que je donne ici, qui est aussi celui de P. Villey et de D.M. Frame.

et de défaveur que de les lever<sup>1</sup> et les tourner vers l'extérieur :

Juvénal [42]  
III, 86.

*Dès que le peuple a mis le pouce en haut,  
On égorge n'importe qui, pour lui faire plaisir.*

**3.** Les Romains dispensaient de la guerre ceux qui étaient blessés au pouce, considérant qu'ils ne pouvaient plus tenir leurs armes assez fermement. Auguste confisqua les biens d'un chevalier romain qui avait, par ruse et pour frauder, coupé les pouces à deux de ses jeunes enfants, pour les dispenser d'être enrôlés dans l'armée. Avant lui, le Sénat, au temps de la guerre italique<sup>2</sup>, avait condamné Caius Vatienus à la prison perpétuelle et lui avait confisqué tous ses biens, pour s'être volontairement coupé le pouce de la main gauche pour se faire exempter de cette expédition.

**4.** Quelqu'un dont j'ai oublié le nom, ayant gagné une bataille navale, fit couper les pouces à ses ennemis vaincus pour leur enlever le moyen de combattre et de ramer. Les Athéniens les firent couper aux Eginètes pour leur ôter leur supériorité dans l'art de la navigation. À Lacédémone, le maître châtiait les enfants en leur mordant le pouce.

---

1. Les interprétations de « *pollice verso* » divergent aujourd'hui de celle de Montaigne. Pour Gaffiot, *Dictionnaire illustré Latin-Français*, p. 1195, qui cite Juvénal, III, 36, l'expression signifie : « avec le pouce renversé, tourné vers le sol » et le donne comme signe de « désapprobation, en part., refus de grâcier le gladiateur vaincu ». Cette façon de voir semble mieux justifiée : le pouce est plutôt naturellement vers le haut.

2. Appelée aussi « Guerre sociale », la révolte des peuples italiques contre Rome, vaincus par Sylla.